

V
O
L
L
E
E
E

B
A
L
L
E



Stages d'été de l'AIF

En internat
Collège St Paul
de Godinne

25 JUN 2017 - 30 JUN 2017 à GODINNE :
FILLES 14-18 ans

2 JUILLET 2017 – 7 JUILLET 2017 à GODINNE :
FILLES 9-12 ans et 13-18 ans
GARCONS 12-15 ans

LES STAGES – CAMPS D'ETE

DE L'AI.F.-F.R.B.V.B. asbl

Le programme proposé aux stagiaires alterne chaque jour activités de Volley et activités complémentaires ou repos. Chaque activité a une durée de l'ordre de 1.30 h.

Coordination générale du Stage :

Albert DAFPE

Pour TOUT NIVEAU : organisation en groupe de joueurs/joueuses du même niveau.

ACTIVITES VOLLEY : 5 heures / jour.

Trois thèmes principaux

- ✓ préparation physique
 - ☞ coordination
 - ☞ flexibilité
 - ☞ agilité

avec petit matériel

- ✓ perfectionnement des gestes techniques
- ✓ systèmes tactiques de base
 - jeux à objectif réduit



ACTIVITES COMPLEMENTAIRES : 2 heures / jour.

- Les activités complémentaires de base : le Basketball, le Handball, la course à pied
- Piscine : au moins deux fois sur la semaine (mercredi et vendredi)
- Séance de stretching ou musculation avec petit matériel
- Vidéos (Volley de haut niveau)

STAGES D'ETE 2017 de l'A.I.F./F.R.B.V.B. - VOLLEY-BALL

REGLEMENT

1. Les manifestations sportives et extra-sportives organisées à l'occasion des stages repris dans le programme de l'été 2017 sont prises en charge par le Comité d'organisation de l'A.I.F./F.R.B.V.B.
2. Le comité d'organisation mettra tout en œuvre pour organiser les manifestations précitées. Ce comité ne pourra toutefois encourir aucune responsabilité de quelle que nature que ce soit concernant des faits ou gestes qui se seraient produits au cours de ces stages. Par le seul fait de leur participation aux manifestations les personnes concernées reconnaissent avoir pris connaissance de cet article du règlement et y adhérer sans réserves. Elles s'interdisent de ce fait d'engager tout recours contre les organisateurs et acceptent de prendre, de leur propre initiative, les assurances couvrant les risques qui pourraient les concerner.
3. Les participants aux stages de volley d'été de l'A.I.F./F.R.B.V.B. acceptent par le seul fait de leur participation à ces stages de se soumettre aux directives et aux règles édictées par les responsables des stages pour en assurer un déroulement ordonné et harmonieux.
4. L'inscription ne sera prise en compte qu'après l'expédition du bulletin d'inscription et du versement de l'acompte. Un acompte de 100 euros par stage sera versé sur le compte BE69 0011 4444 2978 (GEBABEBB) de l'A.I.F./F.R.B.V.B. – 5000 BEEZ libellé avec la mention « Stage d'été n° ... -+ NOM et prénom du stagiaire »
La **participation ne sera confirmée qu'après réception de l'acompte** et de plus amples informations concernant le déroulement pratique du stage vous seront envoyées.
Le solde sera payé à l'arrivée soit 150,00 € (250,00 € - 100,00 €).
5. Il ne sera remboursé aucun acompte – sauf pour motif grave et présentation avant le début du stage d'un certificat médical. Une somme forfaitaire de 25 euros sera toutefois retenue pour frais administratifs.
6. Le non respect du règlement de stage peut entraîner le renvoi du stagiaire. Dans ce cas, les parents seront prévenus pour « reprendre » le stagiaire.
7. Le stagiaire doit être déclaré apte à la pratique sportive et le formulaire médical confidentiel envoyé lors de la confirmation de participation sera remis à l'arrivée au stage. Il prendra une vignette mutuelle si nécessaire.
8. Pour les jeunes non affiliés à l'A.I.F. /F.R.B.V.B. ou à la V.V.B., une assurance sera contractée par la Fédération auprès d'ETHIAS pour couvrir les risques sportifs. Dans ce cas, le droit de participation sera majoré de 12.50 euros.
9. Pour les stages à Godinne, il importe de prendre des draps de lit et couverture (ou sac de couchage) et un coussin.
10. Prendre son maillot de bain, pantoufles de salle et pantoufles pour activités en extérieur, K-way éventuellement.
11.

Chaque joueur/joueuse recevra DEUX T-Shirts du Stage.
--
12. Tout stagiaire doit prendre des pantoufles de SALLE et D'EXTERIEUR.





STAGES D'ETE 2017 de l'A.I.F./F.R.B.V.B. -- VOLLEY-BALL

Sous la conduite des Entraîneurs Fédéraux, la Fédération Francophone de Volley-Ball (A.I.F./F.R.B.V.B.) organise les Stages d'été 2017 suivants :

STAGES DE VOLLEY-BALL 2017

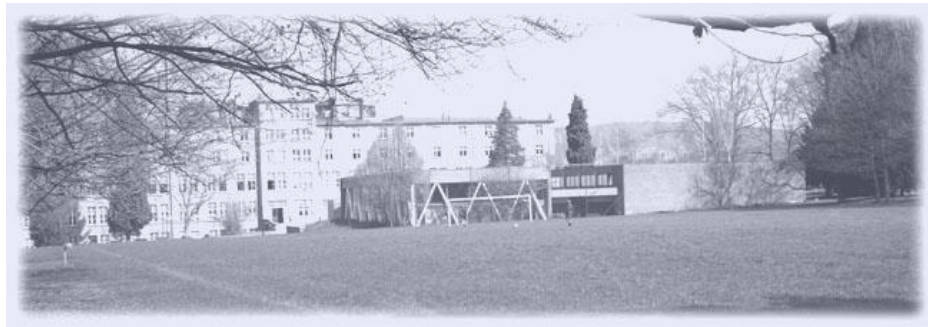
FILLES DE 14 à 18 ans (I)

du dimanche 25 JUIN 2017 à 16h00 au vendredi 30 JUIN 2017 à 17h00

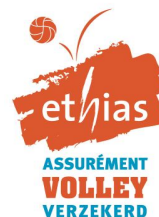
FILLES DE 9 à 12 et DE 13 à 18 ans - GARCONS DE 12 à 15 ans (II)

du dimanche 2 JUILLET 2017 à 16h00 au vendredi 7 JUILLET 2017 à 17h00

COLLEGE SAINT PAUL - GODINNE



Prix des stages : 250 euros



BULLETIN D'INSCRIPTION 2017

A renvoyer au
Secrétariat A.I.F. – Rue de Namur, 84 - 5000 (BEEZ) NAMUR
Fax : 081/26.23.97 - @mail : coachs@volleyaif.be

Nom et prénom de l'enfant : _____

Adresse : Rue _____ N° _____

Code postal : _____ Localité : _____

N° de téléphone ou GSM de la personne responsable de l'enfant : _____

Adresse mail : _____@_____

Date de naissance : ____/____/_____

Affilié(e) à l'A.I.F. dans le club : _____

Non affilié(e) à l'A.I.F.

Taille choisie pour le T-shirt « souvenir du stage » : XXL XL L M S (*)

(* entourer la taille qui convient) **ATTENTION ! Les tailles sont grandes.**

désire s'inscrire au(x) stage(s) de volley-ball suivant(s) : cocher la case qui convient

VB Féminin : N° 1 à Godinne – du 25 JUIN au 30 JUIN 2017

VB Mixte : N° 2 à Godinne – du 2 au 7 JUILLET 2017

Un acompte de 100 euros (par stage) sera versé sur le compte BE69 0011 4444 2978 (GEBABEBB) de l'A.I.F./F.R.B.V.B. avec la communication « Stage été n° ... + NOM et prénom de l'enfant »

Date : ____/____/_____ Signature : _____

Réservé à l'A.I.F. :

Date de réception

Date du paiement de l'acompte

Confirmation de la réservation

____/____/_____

____/____/_____

____/____/_____